



## FSP 2010-6 Appui à la Gouvernance Financière (AGOFI)

**Démarré en avril 2011 pour une durée de 36 mois, le Fond de Solidarité Prioritaire « Appui à la Gouvernance Financière » (AGOFI) vise à appuyer le Gouvernement dans sa stratégie de mobilisation des ressources publiques et d'amélioration de la transparence des comptes publics.**

L'appui porte sur les deux régies financières, la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale des Douanes (DGD), et accompagne la mise en place de deux institutions récemment créées : la Cour des Comptes (CdC) et le Centre de Gestion Agréé (CGA : Chambre de commerce).

Doté de 500 000 €, le FSP s'inscrit dans le cadre du plan d'action du Ministère des Finances (Programme de réformes en matière de gestion des finances publiques : PRGFP). Les actions programmées portent essentiellement sur le renforcement des capacités des cadres.

Le FSP est mis en œuvre par deux Expert Techniques Internationaux (ETI), un Inspecteur Principal des Finances Publiques et un Inspecteur des Douanes, en poste au sein des deux régies.

### Actions menées en 2011

La coopération française, en partenariat avec l'Union Européenne, appuie la CdC depuis sa constitution. De 2009 à 2011, celle-ci a ainsi bénéficié de l'assistance technique d'un Magistrat originaire de la Chambre Régionale des Comptes d'Île-de-France. Le renforcement des compétences des cadres constituant un objectif majeur, le FSP a financé un audit « *diagnostic des compétences et plan de formation à moyen terme* » réalisé par un consultant externe et sur lequel s'appuie désormais la CdC et les Partenaires Techniques et Financiers. Un système de visioconférence a aussi été installé afin que la Cour des Comptes française, avec laquelle un partenariat a été signé, puisse assurer des formations théoriques.

Quatre cadres de la DGI ont suivi en France des formations organisées par l'Ecole Nationale des Finances Publiques. La coopération française a par ailleurs apporté son soutien à la Direction des Affaires Domaniales et Cadastres (DADC) et assuré le financement de l'équipement de la salle des archives.

Le projet a aussi apporté son soutien au Centre de Gestion agréé (CGA), association créée par la Chambre de Commerce et soutenue par l'Union européenne. Elle est destinée à aider les petites et moyennes entreprises à développer l'usage de la comptabilité pour les encourager à mieux respecter leurs obligations déclaratives en matière fiscale.

L'appui de la DGD, lui, s'articule avec le FSP *Justice et Sécurité en région Sahélo-Saharienne* (FSP JUSSEC). Il vise notamment à contribuer au programme du Centre de

Formation Douanier de Kollo récemment créé : outre le matériel informatique, trois cadres supérieurs de la DGD ont suivi un stage en France

### Actions menées en 2012

Le projet participe actuellement au financement d'actions de formations destinées au renforcement des capacités des Receveurs des Administrations Financières (RAF : DGI et Douanes), des cadres chargés du contrôle interne et du pilotage des Régies, en partenariat avec la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et de la Cour des Comptes nigérienne.

L'objectif est d'optimiser la qualité comptable dans les services, la mise en place effective d'indicateurs de performance et enfin de renforcer le contrôle interne (élaboration d'une matrice des risques et formations à l'audit comptable et organisationnel).

Outre le financement de formations en France et au Niger, le projet AGOFI soutient le partenariat conclu avec la CdC : apport de connaissances théoriques par visioconférence et financement d'une mission en France en septembre prochain.

Le FSP appuie la DGD dans la spécialisation de ses agents et dans l'élaboration et la mise en œuvre de son plan de formation.

En ciblant le projet sur deux régies financières et la Cour des Comptes, le projet participe aux actions favorisant les synergies entre ces différentes administrations et institutions, notamment sur les thématiques de la qualité comptable, du contrôle interne et externe, du management et du pilotage, de la déontologie et de l'échange d'informations (DGI/Douanes).